



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Protéger les animaux, préserver notre avenir

29e Conférence de la
Commission régionale de l'OIE pour l'Europe
par vidéoconférence, 9 et 10 novembre 2020

RAPPORT FINAL

Introduction

Suite à l'aimable proposition du Gouvernement italien au cours de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, qui s'est tenue à Paris, en France, en mai 2019, il avait été initialement prévu que la 29^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe se déroule à Catane, en Sicile, du 9 au 13 novembre 2020. Toutefois, en raison de la persistance de la pandémie de COVID-19, le Conseil de l'OIE a décidé, à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue en juin 2020, d'adapter la Conférence à un format virtuel. La 29^e Conférence de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe a donc eu lieu les 9 et 10 novembre 2020 par vidéoconférence (via Zoom), tous les jours dès 9 h 00 (heure de Paris).

En tout 140 participants, dont des Délégués de l'OIE et/ou des représentants de 52 Membres de la Région et des hauts fonctionnaires de 10 organisations régionales et internationales, ont participé à la Conférence.

Membres de la Commission régionale pour l'Europe assistant à la Conférence : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Moldavie, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Rép. Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan et Ukraine.

Organisations internationales/régionales assistant à la Conférence : Commission européenne (CE), Secrétariat du Conseil européen, Fédération européenne pour la santé animale et la sécurité sanitaire (FESASS), Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation mondiale des agriculteurs (OMA), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (EuFMD), Coalition internationale pour le bien-être animal /Société royale pour la prévention de la cruauté envers les animaux (ICFAW/RSPCA), Commission économique eurasiennne (CEE) et Société mondiale pour la protection des animaux (WAP).

Étaient également présents au nom de l'OIE : Docteure Monique Eloit, Directrice générale de l'OIE, Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint de l'OIE « Affaires institutionnelles et Actions régionales », Docteure Montserrat Arroyo Kuribreña, Cheffe du Service des Actions régionales, Docteur Budimir Plavšić, Représentant régional de l'OIE à Moscou, Docteur Roberto Balbo, Représentant sous-régional de l'OIE à Bruxelles, Docteur Mereke Taitubayev, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Asie centrale, Docteur Karim Tounkara, Représentant régional de l'OIE pour l'Afrique, Docteur Rachid Bouguedour, Représentant sous-régional de l'OIE pour l'Afrique du Nord, et Docteur Hirofumi Kugita, Représentant régional de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique. En outre, les principaux experts et le personnel technique et administratif de l'OIE ont également pris part à cet important événement pour la Région de l'Europe.

LUNDI 09 NOVEMBRE 2020

Cérémonie d'ouverture

Le Docteur Mark Schipp, Président de l'Assemblée mondiale des Délégués, et le Docteur Maris Balodis, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe et Délégué de la Lettonie, ont accueilli les participants.

Le Docteur Balodis a mis en exergue dans son message le fait que, en dépit de la pandémie, les Services vétérinaires de la Région ont continué à travailler activement afin de garantir la poursuite des échanges internationaux d'animaux et de produits d'origine animale, et ce en toute sécurité et fluidité, dans le respect des normes et des lignes directrices de l'OIE et en collaboration avec les autorités de santé publique. Il a reconnu que la crise du COVID-19 avait confirmé la nécessité d'adopter le concept « Une seule santé » aux niveaux mondial, régional et national. Le Docteur Balodis a salué le taux de participation élevé des Membres à la Conférence. Il a rappelé aux participants les recommandations adoptées par la Commission régionale au cours de la Conférence régionale précédente, organisée en

Géorgie en 2018, et l'importance de leur mise en œuvre complète.

Le Docteur Schipp a souligné que les défis soulevés par la pandémie de COVID-19 avaient confirmé la pertinence et le rôle de l'OIE ainsi que des Services vétérinaires en général. Puis, il a rappelé aux participants que l'OIE avait déjà lancé un programme de travail axé sur les risques sanitaires associés au commerce d'espèces sauvages. Il a noté que la réponse au COVID-19 a également été l'occasion de renforcer les liens au sein du cadre « Une seule santé ». De fait, de nombreux laboratoires vétérinaires ont joué un rôle clé en apportant leur soutien aux services de santé publique pour l'analyse des échantillons. Il a ajouté que l'élaboration par l'OIE de lignes directrices, sous la forme d'un document intitulé « Appui des laboratoires vétérinaires à la réponse de santé publique au Covid-19 », avait aussi permis de soutenir ce travail.

En outre, le Docteur Schipp a pris acte des nombreux défis rencontrés pendant cette période de crise, tel le recul du nombre de notifications WAHIS. Celui-ci pouvait s'expliquer par une diminution du nombre d'événements sanitaires résultant d'une baisse des mouvements des hommes, des animaux et des produits d'origine animale. Ce recul pouvait également signaler d'autres problèmes, telles des activités de surveillance réduites, des difficultés avec le transport ou des capacités de laboratoire limitées pour analyser les échantillons d'origine animale. Tout en reconnaissant les difficultés rencontrées afin de poursuivre l'important travail de l'OIE sans que le Conseil de l'OIE n'ait pu se réunir en personne et en l'absence de Session générale de l'OIE, une première depuis la Seconde Guerre mondiale, le Docteur Schipp a attiré l'attention sur le fait que le Conseil de l'OIE avait continué à se réunir virtuellement afin que les tâches essentielles de l'Organisation puissent se poursuivre et en vue d'assurer un soutien continu à tous ses Membres. Il a fini en invitant la Commission régionale pour l'Europe à réfléchir à la manière : dont elle pourrait être plus impliquée dans le travail de l'OIE ; de poursuivre sa collaboration sur des priorités communes au sein de l'OIE ; et d'innover afin de pouvoir mettre en œuvre les recommandations applicables et améliorer la santé et le bien-être animal de par le monde, nonobstant les obstacles rencontrés.

SÉANCE 1 : IMPACTS ET LEÇONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Stratégie de l'OIE et pandémie de COVID-19 : Vue d'ensemble

Défis pour le développement et la mise en œuvre du Septième Plan stratégique de l'OIE dans un monde post-COVID-19

La Docteure Monique Eloit, Directrice générale de l'OIE, a commencé par accueillir tous les participants et leur a rappelé l'importance des Conférences régionales. En effet, celles-ci, en leur qualité de principale réunion au niveau régional, offrent un espace de discussion et d'échange entre l'OIE et tous ses Membres afin de s'assurer que l'Organisation connaisse et réponde à tous les besoins de la Région. Elle a souligné que le programme de la Conférence avait été développé de manière à garantir une participation interactive de tous les Membres de la Région en dépit du format virtuel.

La Docteure Eloit a poursuivi en présentant le Septième Plan stratégique et en informant les participants des amendements qui seront apportés au Plan afin de relever les défis de ce « nouveau monde ». Elle a également expliqué la manière dont l'OIE envisageait la planification et la mise en œuvre de ses activités pour les cinq prochaines années et a mis en exergue les aspects suivants :

- Le prochain Plan stratégique de l'OIE diffèrera sensiblement des plans précédents, son processus de développement ayant été plus inclusif en impliquant tant les Membres que les partenaires et le personnel de l'OIE. En outre, le Septième Plan stratégique promeut une Organisation plus engagée à l'égard de valeurs et de principes directeurs explicitement énoncés. Mais surtout, au lieu d'une simple actualisation du Sixième Plan stratégique, le Septième Plan vise à donner un nouvel élan pour continuer à bâtir une Organisation prête à relever les défis actuels et futurs.
- Le nouveau plan étant moins technique que les précédents, il est également plus accessible aux ministres, aux décideurs et à un large éventail de partenaires, y compris les partenaires ressources. Ceci est conforme à la participation active de l'OIE aux forums politiques, tels que le G7, le G20 et d'autres réunions ministérielles de haut niveau.

- Le Plan stratégique a cinq objectifs principaux : (1) l'expertise scientifique ; (2) la transformation vers un modèle numérique, accompagnée d'une stratégie de gestion des données ; (3) répondre aux besoins des Membres ; (4) favoriser une collaboration étroite avec les partenaires ; et (5) garantir efficacité et souplesse grâce à l'application de processus et d'outils modernes.
- Le défi posé par la pandémie de COVID-19 a une fois encore souligné le besoin d'avoir davantage d'expertise scientifique à disposition, en particulier pour évaluer les risques à l'interface homme-animal-environnement, ainsi que l'importance de renforcer les accords existants ou d'en conclure de nouveaux avec des partenaires clés afin de pouvoir travailler activement et en coordination pour le bien de tous.
- La nécessité d'échanger plus de données, notamment des données plus sophistiquées, avec le plus grand nombre de partenaires possible, ainsi que d'adopter de nouvelles manières de travailler (à savoir le télétravail et les réunions virtuelles), soulignent l'importance de l'engagement de l'OIE à l'égard de la transformation numérique de l'Organisation.
- Le Septième Plan stratégique, tel que proposé aux Membres, est encore d'actualité. Toutefois, la priorisation de ces cinq objectifs stratégiques, ou en d'autres termes la rapidité de leur exécution respective, différera par rapport à ce qui avait envisagé il y a un an. Assurément, la transformation numérique constitue l'objectif le plus pressant. Quant à la réussite de la mise en œuvre des quatre autres objectifs, celle-ci dépend largement de la capacité de l'OIE à accélérer sa transformation numérique.
- Parallèlement, il convient également de répondre aux autres objectifs, notamment les suivants : élargir et renforcer l'expertise sur la faune sauvage ; veiller à la pertinence des programmes de l'OIE pour ses Membres au vu du contexte actuel, la Plateforme de formation de l'OIE étant un outil indispensable à cet effet ; et ajuster la stratégie de partenariat, notamment en donnant un second souffle aux accords de partenariat existants, en particulier avec les organisations travaillant sur les questions de la faune sauvage ou environnementales. Il convient, en outre, de renforcer le partenariat avec l'OMS, point essentiel pour de futures discussions sur la gouvernance mondiale des prochaines crises sanitaires. De surcroît, les processus internes de l'OIE doivent être modernisés, ce qui correspond à l'un des composants de la transformation numérique de l'Organisation.
- Pour finir, afin de pouvoir relever le défi posé par la pandémie de COVID-19, il faut prioriser certains domaines, telle la gestion des systèmes d'information zoosanitaire, qui nécessiteront l'optimisation par l'OIE de la gestion de ses actions tant mondiales que régionales au profit de ses Membres.
- La mise en œuvre de toutes ces activités en réponse aux nouveaux défis aura un impact majeur, que les Membres doivent comprendre et accepter. En effet, le personnel du Siège de l'OIE ne sera pas en mesure de consacrer autant de temps qu'avant aux activités habituelles, car il devra se concentrer sur tous les changements à apporter. En outre, les activités traditionnelles seront probablement réduites afin que l'Organisation puisse provisoirement porter son attention sur de nouvelles questions, telles que : la faune sauvage ; la préparation et la réponse aux situations d'urgence ; et la gestion des données. Dans le cadre du recrutement, la priorité sera accordée à la transformation numérique, notamment grâce aux fonds épargnés suite à la diminution du nombre de réunions en 2020.

**Rôle de la Commission régionale de l'OIE dans les situations d'urgence :
enseignements tirés au cours de la pandémie de COVID-19 et
futurs propositions sur le fonctionnement de l'OIE en situations de crise**

Le Docteur Balodis a informé les participants du soutien que le Bureau de la Commission régionale peut apporter à la Région en situations d'urgence, principalement par l'entremise du Groupe régional restreint (GRR). En effet, le GRR constitue un excellent mécanisme pour les discussions et les interactions régionales et permet de s'assurer que tous les besoins des Membres sont portés à l'attention de l'OIE et satisfaits par cette dernière. Puis, il a avancé des propositions de travaux futurs qui s'appuient sur les enseignements tirés de la crise du COVID-19 et portent principalement sur le renforcement de la communication et de la collaboration avec les Membres par le biais de webinaires, d'activités virtuelles et de consultations. Il a mis en avant le rôle essentiel joué par les Représentations régionales et sous-régionales dans le soutien apporté à tous les Membres, en donnant suite à leurs besoins et en s'assurant qu'ils ont connaissance de toutes les lignes directrices de l'OIE.

Il a fait observer que la crise actuelle avait eu des répercussions sur la vie de tous et a souligné que, malgré tout, les Services vétérinaires avaient continué à travailler activement en vue de soutenir leurs homologues médicaux et de poursuivre les activités de l'OIE. Il a attiré l'attention sur le fait que l'approche « Une seule santé » était plus importante que jamais et qu'un degré élevé d'expertise scientifique était primordial de même que des Services vétérinaires robustes. Le Docteur Balodis a conclu en rappelant que, de manière générale, une participation active aux activités de l'OIE, le respect des normes et des lignes directrices de l'OIE, ainsi que la garantie de l'adoption de l'approche « Une seule santé » en renforçant la collaboration Tripartite, étaient essentiels au développement de capacités nationales pour une détection précoce et une réaction rapide dans le cadre de l'adaptation pluridisciplinaire et de la préparation aux pandémies.

À la suite des présentations de la Docteure Eloit et du Docteur Balodis, et d'un exercice d'interaction en plénière, la Commission régionale a conclu que :

- Il est nécessaire de renforcer la collaboration Tripartite OMS-FAO-OIE à cette fin et de l'étendre aux organisations internationales environnementales.
- Le concept « Une seule santé » couvre bien plus que les seules maladies zoonotiques et repose sur une expertise et une surveillance internationales communes et solides.
- L'OIE doit se poser en chef de file en ce qui concerne la coordination de la préparation à d'éventuelles pandémies.
- La réponse de la communauté de l'OIE face à la pandémie a été excellente et les lignes directrices se sont avérées fort utiles.

La pandémie et les Services vétérinaires : leçons tirées par les pays

Les Délégués des Pays-Bas, de l'Ouzbékistan et de l'Autriche ont présenté brièvement l'expérience de leurs pays respectifs au cours de la pandémie de COVID-19 et ont partagé quelques enseignements tirés lors de la dispense de services vétérinaires pendant la pandémie.

Les Pays-Bas ont été le premier pays à détecter l'infection chez les visons. Des mesures extrêmement rigoureuses ont été prises en conséquence, notamment l'abattage et l'interdiction des élevages. L'aspect le plus difficile de la pandémie a été la nécessité d'adapter/modifier les politiques dans un délai très court afin de répondre à une urgence complètement nouvelle pour les Services vétérinaires, le secteur de la santé publique et les autorités gouvernementales de manière générale. Les Services vétérinaires étaient un acteur parmi de nombreux autres et les vétérinaires du secteur privé se sont également trouvés en première ligne. Des spécialistes ont été consultés et ont offert leur soutien pour l'appréciation du risque, ainsi que des explications scientifiques et des comptes rendus aux autorités gouvernementales afin de faciliter la prise de décision et la gestion du risque.

En **Ouzbékistan**, les Services vétérinaires ont mis sur pied un comité de gestion des incidents pour coordonner la réponse à la pandémie de COVID-19 au niveau national, notamment en collaboration avec les principaux homologues nationaux tels que les autorités de santé publique. Des instructions appropriées concernant la mise en œuvre de mesures préventives ont été communiquées à toutes les parties concernées (des secteurs public et privé) conformément aux recommandations de l'OIE et de l'OMS. Les instructions et les lignes directrices développées au niveau national s'appuyaient sur l'approche « Une seule santé ».

En concordance avec les recommandations de l'OIE relatives aux tests de diagnostic sur des prélèvements humains pour le SARS-CoV-2 en laboratoires vétérinaires, les Services vétérinaires nationaux ouzbeks ont fait appel à six laboratoires de diagnostic régionaux et plus de 30 spécialistes de laboratoire vétérinaire afin de lutter contre la pandémie de COVID-19. De plus, l'équipement de diagnostic par PCR a été transféré aux autorités sanitaires et des spécialistes de la PCR ont été mis à la disposition des laboratoires médicaux.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a fourni 20 équipements de laboratoire afin de soutenir le pays dans le cadre de son intervention rapide et précise.

En **Autriche**, l'Autorité vétérinaire faisant partie du Ministère de la santé, les Services vétérinaires ont été directement associés au centre national de gestion de crise. Le pays dispose d'un cadre législatif très ancien et solide (datant de 1914) pour répondre aux pandémies dans le cadre d'une étroite collaboration entre les secteurs de la santé publique et de la santé vétérinaire. Le fait d'avoir à disposition un cadre législatif de ce type a permis d'édicter et d'appliquer de nouvelles lois, ainsi que de parfaitement coordonner les tâches, et ce avec transparence, même face à une nouvelle maladie et une situation floue. Les Services vétérinaires ont employé des stratégies vétérinaires tels que le suivi, la compartimentation et la surveillance fondée sur le risque, à l'instar de ce qui est mis en œuvre lors de la survenue de maladies animales, afin de permettre un retour progressif à la normale. Pour ce qui est des principaux enseignements tirés par le pays, il a été souligné que les mesures les plus importantes pour surmonter une pandémie étaient les suivantes : partager les expériences et les meilleures pratiques au niveau mondial ; élaborer/mettre en œuvre des normes et des lignes directrices internationales afin d'améliorer la préparation aux pandémies, telles celles développées par l'OIE et l'Union européenne ; et améliorer la transparence, la notification en temps voulu, l'alerte précoce et les systèmes de réponse rapide. Le Délégué a insisté sur l'importance des mécanismes d'habilitation tels que le Plan cadre mondial pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs) et le système de formation de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse (EuFMD). Il a tout particulièrement fait référence à l'importance de notifier les maladies animales par le biais de OIE-WAHIS ainsi que d'effectuer des exercices de simulation en temps réel afin de se préparer aux menaces de pandémie.

Suite au partage d'expériences de ces trois pays et à la discussion en petits groupes qui s'en est suivie, la Commission régionale a conclu que la pandémie de COVID-19 a montré que :

- Il y a un besoin urgent d'associer les Services vétérinaires aux activités de santé publique, à la planification des interventions d'urgence (y compris les questions relatives au bien-être animal), à la gestion des urgences, ainsi qu'à la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire.
- La collaboration entre les laboratoires vétérinaires et les laboratoires de santé publique doit être améliorée.
- Les Services vétérinaires représentent un pilier essentiel de l'approche « Une seule santé ».
- En ce qui concerne le contrôle et la prévention des maladies tant humaines qu'animales, il est impératif de travailler sur la priorisation des activités, en étroite collaboration avec les autres institutions dans les secteurs public et privé, y compris le secteur environnemental.
- L'approche multisectorielle est essentielle pour lutter contre les pandémies et prévenir de futures crises.
- Une communication meilleure et plus transparente est essentielle pour prévenir et surmonter les crises.
- La participation des Services vétérinaires à la lutte contre la pandémie de COVID-19 a montré leur rôle essentiel dans la société, tant pour garantir des échanges en toute sécurité que soutenir le concept « Une seule santé » dans le monde entier.

Réponse face aux futures pandémies

Nouvelles possibilités de collaboration avec nos partenaires afin de mieux soutenir les Pays Membres

Les représentants de l'OMS, de la FAO et de l'OIE ont brièvement commenté leurs activités conjointes et les possibilités de collaborations futures dans le but d'aider les pays à impliquer les Services vétérinaires aux niveaux régional et national dans la mise en œuvre du concept « Une seule santé ».

Le Docteur Hans Kluge, Directeur régional de l'OMS pour l'Europe, a souligné la nécessité d'accroître la solidarité et de renforcer la collaboration entre les secteurs de la santé humaine et de la santé animale, et d'amener les parties prenantes et les pays à confronter les effets dévastateurs du SARS-CoV-2. Quant à l'approche « Une seule santé », il a rappelé aux participants les trois domaines d'intérêt stratégique qui contribuent au changement : i) le soutien des engagements « Une seule santé » conjoints existants pendant la pandémie de COVID-19 ; ii) la mobilisation autour du Règlement sanitaire international (RSI) ; et iii) la priorisation de la santé dans l'agenda politique. Il a insisté sur le fait qu'en renforçant la collaboration entre les secteurs de la santé humaine et de la santé animale, ainsi qu'avec le secteur de l'environnement, il serait possible de réduire les risques pour la sécurité sanitaire des

aliments, les risques de zoonoses et les autres menaces pour la santé publique à l'interface homme–animal–écosystème, et de répondre aux urgences de santé publique. Il a attiré l'attention sur le fait que la collaboration Tripartite était essentielle pour s'attaquer aux nouveaux enjeux mondiaux, tels que le COVID-19. Il a indiqué que les bureaux régionaux des Organisations tripartites mettaient leurs forces en commun et redoublaient les efforts afin de soutenir les pays en créant un Secrétariat régional tripartite conjoint en Europe pour coordonner les actions contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans l'ensemble de la Région. Il a également rappelé aux participants que le Cadre de suivi et d'évaluation du RSI de l'OMS et le Processus PVS de l'OIE étaient des mécanismes permettant d'améliorer le renforcement des capacités et l'harmonisation des stratégies entre les services de santé humaine et de santé animale dans toute la Région. Le Docteur Kluge a informé les participants du développement de la structure indépendante de l'OMS pour l'Europe, à savoir la Commission paneuropéenne de la santé et du développement durable, conçue pour aider à promouvoir tous les aspects de la santé dans l'agenda politique.

Monsieur Vladimir Olegovich Rakhmanin, Représentant régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale, a insisté sur l'importance de renforcer la coopération entre les trois Organisations et d'unir les efforts afin de contribuer à surmonter les crises sanitaires. Il a souligné le rôle clé des secteurs agricole et vétérinaire et la pression actuellement exercée par la pandémie de COVID-19 sur l'industrie de l'élevage et les exploitants. Puis, il a conclu que l'une des priorités consistait à moderniser et promouvoir un système de sécurité sanitaire des aliments plus durable. Monsieur Rakhmanin a rappelé aux participants la collaboration efficace entre la FAO et l'OIE en Europe en ce qui concerne le contrôle des maladies animales transfrontalières (TADs), telles que la peste porcine africaine (PPA), la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) et l'influenza aviaire, en particulier sous l'égide du mécanisme du GF-TADs. Il a également mentionné les autres menaces pour lesquelles il y avait aussi une excellente collaboration entre les deux Organisations, à savoir la RAM et les maladies endémiques. Il a attiré l'attention sur le fait que la structure « Tripartite Plus », qui était en cours de développement, prévoyait un mécanisme permettant de renforcer les capacités de préparation aux et de contrôle des nouvelles maladies zoonotiques émergentes à l'aide d'une approche coordonnée, à la fois sur le plan régional et national. Il a vivement recommandé de développer une approche ascendante efficace afin de mieux soutenir les exploitants et les services locaux et optimiser les résultats et l'impact des travaux des deux Organisations. Il a brièvement rendu compte de la précédente Conférence régionale de la FAO pour l'Europe, au cours de laquelle les membres et les responsables politiques, dont des ministres, avaient confirmé un soutien massif pour les initiatives « Une seule santé ». Monsieur Rakhmanin a mis en exergue la criante nécessité quotidienne de disposer d'une collaboration étroite entre la FAO, l'OIE et l'OMS ainsi qu'avec les parties prenantes compétentes, telles que les entités privées, la société civile et le milieu universitaire, afin de mieux soutenir les exploitants dans les efforts qu'ils déploient pour bâtir des chaînes alimentaires durables.

Le Docteur Budimir Plavšić, Représentant régional de l'OIE à Moscou, a mis en avant la perspective et l'importance d'une approche multilatérale et d'une collaboration intersectorielle pour répondre à la crise sanitaire mondiale. Il a confirmé le plein engagement de l'OIE à mettre en œuvre l'agenda « Une seule santé ». Puis, il a rappelé aux participants la vision de l'OIE, notamment l'importance accordée au partage des responsabilités et à la coordination des actions afin de minimiser les risques sanitaires à l'interface homme–animal–écosystème. Il a noté que ce point était déjà bien couvert au niveau international par les partenaires de « Tripartite Plus » et a souligné qu'il devait également être promu sur le plan national, par le biais d'une coopération efficace entre les autorités compétentes nationales responsables de la santé publique, animale et environnementale. En outre, il a rappelé aux participants la longue expérience de la FAO, de l'OMS et de l'OIE en termes de collaboration directe, ainsi que la complexité des actions entreprises afin de répondre aux risques associés aux zoonoses et autres menaces de santé publique et la nécessité de disposer d'une coopération multisectorielle et multi-institutionnelle à cet effet. Il a souligné à quel point il était important de renforcer la gestion de la faune sauvage afin de contrôler les zoonoses, y compris de l'intégrer aux efforts de préparation aux pandémies, et de développer des mesures législatives et de suivi sanitaire qui soient appropriées. Pour finir, le Docteur Plavšić a rappelé aux participants que l'OIE avait invité toutes les autorités sanitaires, en particulier les autorités vétérinaires compétentes, à faire figure d'autorité et reproduire l'exemple de l'accord Tripartite signé par les trois Directeurs généraux de l'OIE, de l'OMS et de la FAO, complété par de nombreux outils opérationnels, lignes directrices, documents stratégiques et documents d'orientation, afin de profiter de l'élan créé par la pandémie actuelle.

Suite aux interventions des trois Organisations et certaines activités interactives organisées afin de mieux guider la discussion qui s'en est suivie, la Commission régionale a conclu que :

- Les récents efforts déployés pour lutter contre le Covid-19 ainsi que les expériences précédentes avec l'influenza aviaire hautement pathogène ont mis en lumière une fois encore le besoin d'une collaboration intersectorielle et ont réaffirmé le fait qu'il est possible d'obtenir des résultats à la fois excellents et durables lorsque des collaborations fonctionnelles sont en place.
- Le renforcement de l'approche « Une seule santé » est l'objectif prioritaire des Membres et des trois Organisations.
- Il est essentiel que les trois Organisations continuent à améliorer leur coordination, leur collaboration et leurs synergies, afin d'utiliser leurs capacités de manière efficace et éviter les doubles emplois.
- L'OIE, l'OMS et la FAO en Europe sont engagés à accroître la collaboration et la coordination avec d'autres partenaires et parties prenantes, améliorer la préparation et renforcer les capacités afin d'offrir une réponse rapide aux crises sanitaires, en particulier celles dotées d'un potentiel pandémique. Les trois partenaires ont exprimé leur intention d'instaurer une collaboration inclusive avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en vue de développer un cadre « Tripartite Plus » pleinement opérationnel.
- L'agenda « Une seule santé » pour l'Europe vise à instaurer un mécanisme tripartite en Europe dans les mois à venir, avec la participation de toutes les parties prenantes, ainsi que de collaborer davantage sur des programmes d'éducation, des activités de renforcement des capacités ainsi que des projets de développement transfrontaliers conjoints avec les principaux partenaires, dont la CE, la CEE, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales, le secteur privé, la société civile, les institutions scientifiques et de recherche et les Centres collaborateurs de l'OIE.
- Il est important de mobiliser d'autres secteurs, dont les organisations privées et non-gouvernementales, afin de contribuer au développement d'une approche « Une seule santé » en Europe qui soit plus systémique et collaborative.
- Le Fonds fiduciaire multi-partenaires pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens est un instrument très important et est opérationnel dans plusieurs pays afin de les aider à mettre en œuvre des plans d'action nationaux pour lutter contre la RAM.
- Concernant les inquiétudes à l'égard des maladies zoonotiques prioritaires, il conviendrait de développer des plans d'action aux niveaux régional et national, comprenant notamment la participation d'un réseau de spécialistes.
- Il est nécessaire de soutenir les pays en ce qui concerne l'examen de leurs capacités à répondre aux événements zoonotiques, l'apprentissage par l'expérience et la mise en œuvre des meilleures pratiques.

Le plan de l'OIE pour la santé de la faune sauvage

La Docteure Sophie Muset, Principale Coordinatrice de programme et Coordinatrice technique du projet Ebola du Service de la Préparation et de la Résilience de l'OIE, a présenté le plan de l'OIE pour la santé de la faune sauvage. Elle a commencé par rappeler aux participants l'interconnexion entre la santé de l'environnement, de la faune sauvage et des hommes et a souligné que la protection de la santé de la faune sauvage était essentielle pour préserver notre avenir. Elle a indiqué qu'il y avait un besoin urgent de veiller à la gestion de la santé de la faune sauvage, sachant que : 1) 60 % des maladies infectieuses émergentes chez l'homme sont d'origine animale et que la majorité de celles-ci (72 %) proviennent de la faune sauvage ; 2) la faune sauvage est essentielle au bon fonctionnement d'un écosystème ; et 3) l'on observe une interaction croissante à l'interface homme–animal–écosystème. Elle a fait savoir que, par conséquent, l'OIE développait actuellement un Cadre de gestion de la santé de la faune sauvage afin de promouvoir la santé de la faune sauvage de par le monde dans le but de parvenir à l'adoption mondiale du concept « Une seule santé ».

La Docteure Muset a informé les participants que le développement de ce cadre inclurait les données recueillies lors d'une enquête récente adressée au Membres de l'OIE (151 réponses ont été reçues). Celles-ci montraient que les Services vétérinaires jouaient un rôle important dans le suivi du commerce et de l'utilisation des espèces sauvages et qu'ils devraient être associés à la surveillance épidémiologique des maladies de la faune sauvage à l'interface homme-animal-écosystème.

Elle a expliqué que les deux principales priorités du Cadre de gestion de la santé de la faune sauvage consistaient à : (1) améliorer la capacité des Membres de l'OIE à réduire, anticiper et gérer le risque d'émergence et de transmission d'agents pathogènes à l'interface homme-animal-écosystème ; et (2) améliorer la capacité des Membres de l'OIE en matière de détection précoce, de notification et de gestion des maladies de la faune sauvage. Elle a fait observer que pour atteindre ces objectifs, il faudrait coordonner une série d'actions visant à : (1) sensibiliser aux et informer sur les voies d'entrée à risque et les meilleures pratiques en matière de gestion de la santé de la faune sauvage ; (2) renforcer la collaboration et les capacités multisectorielles « Une seule santé » en ce qui concerne le suivi et la gestion de la santé de la faune sauvage ; et (3) encourager le développement d'un climat politique et scientifique qui permettrait aux Services vétérinaires de mettre en place le suivi et la gestion de la santé de la faune sauvage. Elle a déclaré que six blocs de tâches ont été identifiés pour soutenir la réalisation de ces objectifs. Ces blocs ont été intégrés dans les activités principales de l'OIE, à savoir : la promotion d'une coordination et collaboration multisectorielles ; le renforcement des capacités de gestion de la santé de la faune sauvage ; l'amélioration de la qualité de la collecte, de la transmission, de l'analyse et de l'utilisation des données ; le développement et l'actualisation des lignes directrices, des normes et des stratégies de réduction du risque ; le développement et la dissémination des connaissances scientifiques ; et la production et la dissémination des outils de sensibilisation. La Docteure Muset a conclu en mettant en exergue le fait qu'à l'heure actuelle aucune organisation ne se consacrait exclusivement à la faune sauvage. Puis, elle a poursuivi en proposant que l'OIE et ses partenaires unissent leurs efforts afin de mieux couvrir les questions relatives à la faune sauvage et pouvoir ainsi conserver un écosystème sain et mettre pleinement en œuvre l'agenda « Une seule santé » ; pour ce, il était maintenant nécessaire d'instaurer un nouveau partenariat international afin de promouvoir la santé de la faune sauvage dans le cadre « Une seule santé ».

Suite à la présentation de la Docteure Muset et certaines activités interactives, tels des chats et des sondages, organisées afin de mieux guider la discussion, la Commission régionale a conclu que :

- La gestion de la santé de la faune sauvage est importante pour les Services vétérinaires en raison de l'interaction directe entre la santé de la faune sauvage et la santé humaine. La propagation des maladies entre la faune sauvage et les animaux domestiques comporte des risques considérables en ce qui concerne les épidémies zoonotiques et de potentielles futures pandémies. De surcroît, la faune sauvage peut faire office de réservoir d'infection pour les espèces animales domestiques, présentant ainsi un risque pour la sécurité alimentaire. Dans certains pays, la faune sauvage est également directement liée au tourisme et est considérée comme un bien national.
- Généralement, la responsabilité de la gestion de la faune sauvage n'est pas du ressort des Services vétérinaires. Il est donc capital d'assurer une bonne communication et collaboration avec les services responsables compétents.
- La participation active des Services vétérinaires à la gestion de la santé de la faune sauvage est essentielle pour garantir le contrôle et le suivi de nouvelles maladies émergentes potentielles ainsi que de maladies zoonotiques existantes, telles que la rage. C'est également une excellente occasion pour renforcer le rôle/la participation des Points focaux de l'OIE pour la faune sauvage.
- Il y a d'excellents exemples d'interventions effectuées par les Services vétérinaires en Europe concernant la santé de la faune sauvage, telles que la vaccination contre la rage et la tuberculose bovine, la mise en place de programmes de surveillance de la fièvre West Nile, le contrôle de la peste porcine africaine, le suivi d'*Echinococcus*, la gestion des populations de sangliers, la surveillance des maladies vectorielles et les efforts déployés pour sauver les espèces menacées d'extinction.
- Le travail et le soutien de l'OIE au nom de ses Membres est capital et devrait prioriser l'éradication de la rage, la préparation aux situations d'urgence, la prévention et la surveillance des TADs, les meilleures pratiques, et le contrôle et le suivi des maladies émergentes.
- Le contrôle du commerce illégal des animaux sauvages et la promotion d'une collaboration intersectorielle avec les organismes compétents (telle CITES [la Convention sur le commerce

international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction]) sont extrêmement importants. De plus, une coopération étroite avec les organismes gouvernementaux compétents est essentielle pour améliorer la coordination des activités et prendre les mesures appropriées concernant la gestion de la santé de la faune sauvage.

Infection par le SARS-COV-2 chez les animaux

La Docteure Mariana Marrana, Chargée de mission au Service de la Préparation et de la Résilience de l'OIE, a informé les participants des mesures prises par l'OIE face à l'urgence de la situation au regard du COVID-19, des lignes directrices formulées par les Groupes d'experts de l'OIE, ainsi que des observations et des recherches épidémiologiques les plus récentes menées sur le SARS-COV-2 chez les animaux. Elle a indiqué que, en réponse à la situation urgente présentée par le COVID-19, l'OIE avait opté pour une approche complète et, par conséquent, mis en place une structure de commandement et de contrôle des travaux scientifiques et de renseignement afin de partager les informations et de coordonner et rationaliser les actions. Les lignes directrices de l'OIE relatives à l'urgence de la pandémie de COVID-19 ciblant le grand public comprenaient les éléments suivants : des questions-réponses ; une fiche technique de l'OIE sur l'infection par le SARS-CoV-2 chez les animaux ; la déclaration du Groupe de travail de l'OIE sur la faune sauvage ; ainsi que des communications accompagnées de vidéos et de messages sur les médias sociaux. Elle a indiqué que l'OIE avait développé une série de documents d'orientation pour les gouvernements et les Services vétérinaires, dont : des lignes directrices sur l'« Appui des laboratoires vétérinaires à la réponse de santé publique au COVID-19 » ; des considérations concernant l'application de mesures sanitaires pour le commerce international liées au COVID-19 ; des considérations relatives à l'échantillonnage, aux tests et à la déclaration du SARS-CoV-2 chez les animaux ; des lignes directrices pour travailler avec des mammifères sauvages en liberté pendant la pandémie de COVID-19 ; et des lignes directrices pour travailler avec des animaux d'élevage d'espèces sensibles à l'infection par le SARS-CoV-2. La Docteure Marrana a également présenté les dernières observations et recherches épidémiologiques sur le SARS-CoV-2 chez les animaux, dont : l'infection chez les visons ; la sensibilité des espèces ; les hôtes intermédiaires potentiels ; la transmission zoonotique ; la transmission du SARS-COV et du SARS-COV-2 par voie aérienne ; et les inquiétudes relatives à la transmission du virus à nouveau vers l'espèce qui l'a transmise. Elle a mis en avant les points suivants sur le SARS-COV-2 sous l'angle de la santé animale :

- Il semblerait que la source de la maladie chez l'homme provienne d'un animal hôte intermédiaire dans le cadre d'une transmission entre espèces, dans ce cas-ci entre l'homme et l'animal.
- Les études sur les animaux ont montré que les furets, les visons, les chats et les chiens viverrins peuvent être infectés et transmettre le virus. Des études initiales indiquent que la réplication virale est moindre chez les porcs, les chiens et les bovins, et inexistante chez les poulets et les canards.
- Les visons, outre le fait qu'ils soient sensibles au virus et le transmettent aux autres visons, auraient apparemment à nouveau transmis le virus aux humains. Les résultats de la surveillance obtenus aux Pays-Bas et au Danemark suggèrent que les virus du SARS-CoV-2 introduits dans les populations de visons par les humains sont en train d'évoluer par mutation virale. Il a été prouvé que ces virus infectent les humains. Ceci peut avoir d'importantes répercussions pour la santé publique, bien que les conséquences exactes ne soient pas encore connues.
- L'infection par le SARS-CoV-2 peut facilement passer inaperçue dans les populations des élevages de visons si celles-ci ne sont pas suivies de près. Il est important d'effectuer des tests auprès de ces populations.

Elle a conclu en soulignant que l'OIE exhortait ses Membres à :

- Collaborer étroitement avec les autorités de santé publique.
- Suivre de près les populations de visons afin de détecter toute infection par le SARS-CoV-2 et rapporter tout résultat positif à l'OIE ainsi qu'aux autorités nationales compétentes, dont celles chargées de la santé publique.
- Mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques afin de réduire le risque de transmission du SARS-CoV-2 de l'homme à l'animal, comme indiqué dans les lignes directrices développées par l'OIE en la matière.

À la suite de la présentation de la Docteure Marrana et de certaines activités interactives, tels des chats et des sondages, organisées afin de mieux guider la discussion, la Commission régionale a conclu que :

- Les lignes directrices élaborées par l'OIE sur le COVID-19 sont essentielles et fort utiles.
- Les Membres les utilisent de différentes manières, notamment en tant que support sur lequel développer leurs propres politiques et lignes directrices, effectuer des appréciations du risque, coordonner les actions avec les autorités nationales compétentes, partager des informations avec les médias et les publier sur leurs sites Web officiels, offrir des lignes directrices aux vétérinaires privés et des réponses aux inquiétudes des propriétaires d'animaux.
- Il pourrait être utile pour l'OIE de continuer à développer des lignes directrices relatives à l'urgence face au COVID-19 pour le commerce international des produits d'origine animale et de la faune sauvage, ainsi que des lignes directrices relatives aux animaux de compagnie et aux animaux errants.

SÉANCE 2 : THÈME TECHNIQUE

Résumé de la situation sanitaire dans la Région et des progrès observés quant à la mise en œuvre du nouveau système WAHIS de l'OIE

La Docteure Paula Cáceres Soto, Cheffe du Service d'Information et d'analyse de la santé animale mondiale de l'OIE, a fait le point sur les notifications des maladies animales envoyées par les Membres en Europe, y compris les événements épidémiologiques les plus pertinents survenus au cours de la période 2019-2020 concernant trois maladies : l'infection par le SARS-COV-2 chez les animaux, la peste porcine africaine (PPA) et l'influenza aviaire (IA).

Le Docteur Peter Melens, Adjoint à la Cheffe du Service d'Information et d'analyse de la santé animale mondiale de l'OIE, a fait état des progrès accomplis concernant la mise en œuvre du nouveau système OIE-WAHIS. Il a noté que la rénovation de WAHIS approchait de sa fin et que la nouvelle plateforme OIE-WAHIS serait, suite à un retard, mise en ligne en décembre 2020 ou début 2021. Il a expliqué que le projet cherchait à redynamiser les capacités de déclaration des Membres et faciliter pour tous les utilisateurs l'accès aux données et leur analyse. Il a décrit les objectifs stratégiques de la plateforme et a présenté son état d'avancement, ainsi que les activités de gestion au cours de la transition vers la nouvelle plateforme et après son lancement. Il a indiqué que l'OIE s'engageait à donner libre accès aux données OIE-WAHIS une fois validées. Il a également confirmé que le rôle de l'OIE en tant que gestionnaire de ce type de données consistait à offrir un accès libre à une ressource stratégique considérée comme un bien public mondial, afin de permettre à la communauté scientifique internationale et aux autorités internationales chargées de la réglementation de consulter et d'extraire ces données, de les combiner avec les données issues d'autres sources et d'analyser les données en vue d'aider à clarifier et prévoir les impacts sur et les perspectives pour la santé animale et la santé publique. Il a ajouté que l'OIE s'engageait aussi en faveur de l'interopérabilité et de la connectivité avec les systèmes nationaux et régionaux, tel ADIS, le Système d'information sur les maladies animales de l'Union européenne, pour simplifier l'échange de données, permettant ainsi d'éviter les inefficacités résultant de la saisie redondante des données et des erreurs de transcription.

À la suite de la présentation, la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe a noté que :

- Les cas d'infection par le SARS-CoV-2 chez les animaux sont encore sporadiques et les hommes représentent pour l'heure le principal moteur de la pandémie actuelle. Toutefois, il est important de collecter et de partager toutes les informations pertinentes disponibles afférentes aux animaux afin d'améliorer nos connaissances sur l'épidémiologie de la maladie et son incidence sur la santé publique.
- Les Pays Membres sont encouragés à déclarer par le biais de WAHIS toute apparition de cas d'infection par le SARS-CoV-2 chez les animaux conforme à la définition de cas énoncée dans les lignes directrices de l'OIE. Outre les risques connus de transmission de l'homme à l'animal puis de nouveau à l'homme, le risque d'infection par le SARS-CoV-2 chez la faune sauvage et la possibilité que les populations de faune sauvage deviennent un réservoir pour le virus suscitent depuis peu des inquiétudes.
- Pour ce qui est de l'infection par l'influenza aviaire, il a été noté qu'elle continue à représenter une menace mondiale importante pour la santé animale et la santé publique, avec une hausse récente du nombre de foyers rapportés. Les informations fournies par les pays et les territoires

dans la Région montrent d'une part le niveau élevé de surveillance, permettant une détection rapide des foyers suivie d'une prompt intervention et de la mise en œuvre rapide de mesures de contrôle et d'éradication de la maladie, et d'autre part la circulation active des virus aviaires dans la Région.

- Il convient tout particulièrement de souligner le niveau de surveillance de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) chez les oiseaux sauvages dans la Région, avec plusieurs pays conduisant un suivi spécifique chez la faune sauvage. La surveillance de la maladie chez la faune sauvage est d'une importance cruciale car elle permet de mieux comprendre la situation épidémiologique mondiale de la maladie et le risque de transmission aux volailles.
- Les pays et les territoires sont encouragés à poursuivre le partage d'informations sur la circulation des virus de l'IA dans la Région avec un niveau élevé de détails géographiques et quantitatifs.
- PPA : quatre pays de la Région ont rapporté la première apparition de la maladie et six pays ont signalé la propagation de la maladie à de nouvelles zones sur leur territoire. En 2019, deux Membres ont publié une auto-déclaration de statut indemne de PPA.
- Les Membres sont exhortés à respecter les obligations de transparence et les exigences du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* de l'OIE et à suivre les recommandations du Groupe permanent d'experts en PPA de la Région (GPE-PPA Europe) et les 15 recommandations énoncées dans la Résolution N° 33 adoptée à l'unanimité lors de la 87^e Session générale de l'OIE, en mai 2019.
- La plateforme OIE-WAHIS offrira à ses utilisateurs une transparence accrue et améliorée, une notification rapide, des rapports de qualité et, par conséquent, de meilleures données quantitatives.
- Le principal bénéfice du nouveau système OIE-WAHIS réside dans la mise à disposition d'informations pour l'analyse des risques et le suivi du statut zoonositaire des partenaires commerciaux. Il a été noté que cet avantage reposait sur la transparence du système qui dépendait de la notification rapide des maladies par les Membres.
- Le rôle de gestionnaire assumé par l'OIE à l'ère des métadonnées sera soutenu par les efforts communs déployés par les Membres afin de fournir des données de qualité, transparentes et à jour. Toutes ces informations seront extrêmement utiles pour élaborer des politiques appropriées en matière de santé animale et de santé publique vétérinaire dans l'intérêt public.

Plans d'action nationaux en matière de RAM dans la Région de l'Europe et le partenariat Tripartite durable pour lutter contre la RAM

Le Docteur Mario Latini, Assistant technique auprès de la Représentation sous-régionale de l'OIE pour l'Asie centrale, a donné un bref aperçu de la mise en œuvre des plans d'action actuels en matière de RAM dans la Région Europe et de la préparation de futurs plans. Il a indiqué que, selon les dernières données, le développement dans la Région des Plans d'action nationaux (PAN) en matière de RAM s'était amélioré entre 2016 et 2020. À l'heure actuelle, 89 % des pays possédaient un PAN fini ou en voie de développement.

Le Docteur Latini a également présenté en détail la mise en œuvre du projet de Fonds fiduciaire multipartenaires contre la RAM au Tadjikistan afin d'illustrer le partenariat Tripartite durable pour lutter contre la RAM.

Il a précisé que parmi les principaux objectifs du projet de Fonds fiduciaire multipartenaires contre la RAM au Tadjikistan, intitulé « Lutter contre la menace mondiale croissante de la RAM grâce à l'approche Une seule santé », figuraient : l'évaluation juridique et l'identification des priorités en vue d'une réforme juridique ; la mise en œuvre de la surveillance de la RAM ; le renforcement des capacités des laboratoires ; et la diffusion d'une vaste campagne d'information. Ce projet de deux ans devait démarrer en 2021.

À la suite de la présentation du Docteur Latini et de certaines activités interactives organisées afin de mieux guider la discussion, la Commission régionale a conclu que :

- La vente d'antibiotiques sans ordonnance vétérinaire et l'utilisation des antibiotiques en tant que facteurs de croissance constituent les deux principaux problèmes.

- Une législation insuffisante, le manque de connaissances des parties prenantes ainsi que le manque de communication et de coopération entre elles constituent aussi d'importants facteurs touchant certains Membres.
- Afin d'aider les pays à développer et mettre en œuvre leurs PAN, il est essentiel de garantir l'uniformité des lignes directrices et la coopération entre les pays.
- La dispense de programmes d'éducation, de formation et de sensibilisation à toutes les parties prenantes, en particulier aux exploitants, est essentielle pour garantir le succès de la mise en œuvre d'un PAN.
- La coopération et les actions soutenues par les organisations internationales compétentes, ainsi que le développement d'une législation adéquate et la coordination gouvernementale sont primordiaux pour lutter contre la RAM.
- La participation des Services vétérinaires à la gestion plus large de la RAM, y compris à la réduction de l'utilisation des antimicrobiens par l'entremise d'actions axées sur le bien-être animal et la biosécurité, est cruciale pour lutter contre la RAM.
- Les résultats du sondage réalisé le second jour ont clairement montré que la « faible coordination intersectorielle » constituait le principal obstacle à la mise en œuvre des plans d'action contre la RAM dans les pays d'Europe et d'Asie centrale (35 % des participants). Le « manque de fonds » (22 %) et une « législation inadéquate » (20 %) nuisaient à la capacité des pays à parvenir à une mise en œuvre efficace de leur PAN contre la RAM. Quant aux autres problèmes soulevés, le « manque de capacités humaines » inquiétait seulement 15 % des participants et le « faible soutien politique » (7 %) en préoccupait encore moins.

Compétences requises pour les Services vétérinaires dans le cadre du commerce international : opportunités et défis

Le Docteur Francisco D'Alessio, Adjoint au Chef du Service des Normes de l'OIE, a fait le point sur les travaux effectués pour le Thème technique 2020 de l'OIE intitulé « Compétences requises pour les Services vétérinaires dans le cadre des échanges internationaux : perspectives et défis »¹.

Il a décrit brièvement la portée du Thème technique, qui couvrait des points afférents aux accords avec l'Organisation mondiale du commerce et les normes de l'OIE, au rôle des Services vétérinaires, aux instruments applicables au renforcement des capacités commerciales, à l'Observatoire sur la mise en œuvre des normes de l'OIE et aux outils de formation en ligne développés par l'OIE.

Il a conclu sa présentation en invitant les participants à examiner le document en détail (disponible en ligne sur le site Web de l'OIE) et à prendre part au forum de discussion en ligne consacré au Thème technique 2020 (accessible sur cette même page Web).

Le Projet d'Observatoire

La Docteure Karen Bucher, Chargée de projet au Service des Normes de l'OIE, a présenté un rapport sur le Projet d'Observatoire de l'OIE, qui a été conçu afin de mieux comprendre la mise en œuvre des normes internationales de l'OIE. Elle a rappelé aux participants que l'amorce de ce projet avait été la Résolution N° 36 adoptée par l'Assemblée mondiale des Délégués lors de la 86^e Session générale de l'OIE, qui demandait à l'OIE : de créer un Observatoire afin de suivre la mise en œuvre de ses normes internationales ; d'accroître la transparence ; et d'identifier les contraintes et les difficultés rencontrées par les Membres. L'Observatoire devrait également permettre d'évaluer la pertinence, la faisabilité et l'efficacité des normes pour les Membres, offrant ainsi un support à partir duquel développer une orientation plus stratégique pour les programmes de travail de l'OIE relatifs à l'élaboration des normes et au renforcement des capacités. La Docteure Bucher a indiqué que le travail effectué pour l'heure afin de créer l'Observatoire de l'OIE s'était appuyé sur l'expérience de 50 organisations internationales relative à l'obtention d'une réglementation internationale efficace ainsi que sur les recommandations de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

La Docteure Bucher a expliqué que l'OIE considérerait l'Observatoire comme un outil de suivi qui lui permettrait d'observer et d'analyser, de manière systématique et continue, la mise en œuvre des

¹ <https://www.oie.int/technicalitem2020>

normes de l'OIE par ses Membres. Elle a fait savoir que l'objectif poursuivi était de soutenir l'engagement des Membres en évaluant l'utilisation des normes de l'OIE de manière factuelle, en offrant un renforcement adapté des capacités pour surmonter les obstacles identifiés et en mettant en avant les avantages découlant de la mise en œuvre des normes de l'OIE. Tout ceci sera effectué en adoptant une approche axée sur les données. Elle a fait observer que ceci contribuerait directement à deux des objectifs stratégiques du Septième Plan stratégique de l'OIE proposé, à savoir la gouvernance des données et la satisfaction des besoins des Membres.

La Docteure Bucher a rappelé aux participants que l'Observatoire en était à sa phase pilote (2020-2021), qui comprenait la livraison de quatre prototypes : Prototype 1. Le Thème technique 2020 : « Compétences requises pour les Services vétérinaires dans le cadre des échanges internationaux : perspectives et défis » ; Prototype 2. La fièvre aphteuse dans les Amériques ; Prototype 3. L'influenza aviaire en Europe ; et Prototype 4. La peste des petits ruminants en Afrique. La Docteure Bucher a expliqué que l'idée derrière ces prototypes était de tester la collecte de données, l'analyse des données et la visualisation des données en utilisant différentes sources de données (Processus PVS, statuts sanitaires officiels, auto-déclaration, OMC, Centre du commerce international [ITC]), les entretiens avec des Délégués de l'OIE ou des représentants gouvernementaux de haut niveau de neuf Membres de l'OIE, les examens documentaires (y compris le Vol. 39 de la *Revue scientifique et technique de l'OIE* (1)) et une application d'analyse des données développée avec l'outil Qlik. Elle a insisté sur le fait que la participation des Membres et des principales parties prenantes était essentielle pour assurer le succès de l'Observatoire de l'OIE. Elle a informé les participants des principaux objectifs de la phase pilote, à savoir : 1) partager une vision commune pour l'Observatoire de l'OIE ; 2) recueillir le retour d'expérience sur les prototypes et lancer une discussion sur un futur cadre de suivi pour l'Observatoire de l'OIE ; et 3) lancer une discussion sur la gouvernance de l'Observatoire de l'OIE et l'utilisation de ses résultats par les autres programmes de l'OIE (Processus PVS, Plateforme de formation de l'OIE, processus d'élaboration des normes de l'OIE) et les stratégies globales.

La Docteure Bucher a conclu en mettant en avant le fait que, pour plusieurs raisons, l'Observatoire était un projet ambitieux. Premièrement, la définition relative à la mise en œuvre des normes de l'OIE était tout particulièrement difficile à rendre et était directement associée à la mise en œuvre de l'Accord SPS de l'OMC. Deuxièmement, le suivi de la mise en œuvre requerrait un mode d'évaluation transparent et observable. Troisièmement, sur le plan opérationnel, l'Observatoire de l'OIE nécessitait un changement culturel important dans la gestion des données par l'OIE. Toutefois, les avantages escomptés de l'Observatoire étaient nombreux, tel le suivi de l'utilisation des normes de l'OIE en tant que condition *sine qua non* pour évaluer les difficultés de la mise en œuvre et améliorer les actions de l'OIE au fil du temps. Au final, ceci devrait généraliser l'adoption des normes de l'OIE et prouver la valeur d'un système international fondé sur des règles communes.

Mise en œuvre du plan d'action du GF-TADs dans la Région

Le Docteur Bernard Van Goethem, Directeur de la DG Santé et sécurité alimentaire à la Commission européenne, a donné un aperçu des activités du GF-TADs dans la Région au cours des deux dernières années, plus particulièrement de la mise en œuvre du Plan d'action actuel. Il a également présenté le mécanisme de coordination pour les groupes permanents d'experts pour la PPA, la DNC et la rage, y compris l'impact sur le contrôle de ces maladies dans les pays touchés ou visés. Il a tout particulièrement montré à quel point les missions organisées par les experts et la création de la bibliothèque électronique (e-depository) pour la PPA avaient été utiles. Il a mentionné que le succès de la mise en œuvre des plans était attribuable à la transparence avec laquelle les pays avaient cherché à résoudre ce problème et au ferme engagement des Chefs des Services vétérinaires (CVO) et des Délégués de l'OIE à la mise en œuvre des recommandations. Il a également expliqué le mécanisme régissant le GF-TADs mondial, la lutte contre les maladies prioritaires et les changements prévus à l'égard de la gouvernance qui avaient été adoptés par le Groupe régional restreint (GRR).

À la suite de la présentation du Docteur Van Goethem et de certaines activités interactives organisées afin de mieux guider la discussion, la Commission régionale a conclu que :

- La prévention de la PPA, les instructions et la stratégie préventive nationales au regard de la PPA, la vaccination contre la DNC, l'endiguement des maladies et l'élimination de la PPA et de la rage (avec la vaccination orale contre la rage chez les carnivores sauvages), ainsi que l'utilisation du Manuel du GF-TADs sur la peste porcine africaine chez le sanglier sont des éléments clés qui ont énormément aidé les pays à se préparer à faire face à des situations similaires à celles auxquelles les pays récemment touchés sont actuellement confrontés.

- L'expérience acquise en Europe sous l'égide du GF-TADs s'est révélée fort utile pour riposter promptement contre la PPA en Asie, ainsi que pour la nouvelle dynamique du GF-TADs dans les Amériques.
- La portée actuelle des maladies couvertes par le GF-TADs en Europe garantit la réduction des risques en établissant des priorités.
- Une coordination et collaboration étroites ont été des facteurs clés du succès.

SÉANCE 3 : DISCUSSIONS INTERNES DE LA COMMISSION RÉGIONALE (SÉANCE À HUIS CLOS UNIQUEMENT POUR LES DÉLÉGUÉS)

Le Docteur Maris Balodis, Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe, a présenté plusieurs questions internes présentant un intérêt pour la Commission régionale.

Il a commencé par faire référence au Thème technique (avec questionnaire) intitulé « Le transport d'animaux vivants sur de longues distances : normes et bonnes pratiques de l'OIE, notamment en termes de perception sociétale et de communication », qui avait été sélectionné lors de la 87^e Session générale de l'OIE en 2019 afin d'être présenté au cours de la 29^e Conférence. Il a noté que, en raison du format virtuel adopté pour la 29^e Conférence, il avait été décidé de ne pas inclure les Thèmes techniques (du fait de l'ordre du jour abrégé).

Le Docteur Balodis a consulté la Commission régionale concernant le Thème technique (avec questionnaire) pour la prochaine Conférence. La Commission a décidé à l'unanimité de conserver « Le transport d'animaux vivants sur de longues distances : normes et bonnes pratiques de l'OIE, notamment en termes de perception sociétale et de communication » comme Thème technique (avec questionnaire) à présenter au cours de la 30^e Conférence de la Commission régionale pour l'Europe en 2022.

Concernant le Thème technique 2 (sans questionnaire), les Délégués ont identifié les sujets potentiels suivants à considérer pour la prochaine Conférence régionale :

- L'impact du changement climatique sur le contrôle des maladies vectorielles (proposé par l'Albanie).
- La médecine vétérinaire apicole : opportunités et perspectives (proposé par l'Italie).
- Les Services vétérinaires à l'ère du numérique (proposé par la France).
- Une approche « Une seule santé » intégrée des zoonoses : prévoir, comprendre, atténuer et éviter. Engagement scientifique et meilleures pratiques de l'OIE concernant la poursuite des recherches scientifiques sur les zoonoses et le partage des métadonnées (proposé par le Royaume-Uni).

Le Docteur Balodis a encouragé les Délégués à faire parvenir davantage de sujets potentiels. La décision finale sur le sujet à traiter sera prise par le GRR quelques mois avant la Conférence régionale.

Puis, le Docteur Balodis a demandé aux Délégués présents si l'un de leurs pays souhaitait accueillir la 30^e Conférence de la Commission régionale pour l'Europe. Le Délégué de l'Italie a réitéré l'intérêt de son pays d'accueillir la prochaine Conférence en 2022. La proposition de l'Italie a été approuvée à l'unanimité.

Le Docteur Balodis a également présidé une séance consacrée à la présentation et l'adoption (mécanisme de vote fourni par la plateforme en ligne Zoom) des documents rédigés par le Groupe restreint régional de l'OIE pour l'Europe et la Plateforme de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe. Les documents suivants ont été adoptés à l'unanimité par la Commission régionale :

- Les termes de référence et le mécanisme de travail du Groupe restreint régional (GRR) de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe (proposé par le GRR) ;
- L'adoption des termes de référence de la Plateforme de l'OIE sur le bien-être animal pour l'Europe (proposé par le Comité de pilotage sur le bien-être, entériné par le GRR) ;
- L'adoption des termes de référence du Point de contact national pour le transport sur de longues distances (proposé par le Comité de pilotage sur le bien-être, entériné par le GRR).

En guise de conclusion, le Président de la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe a déclaré la réunion officiellement close et a souhaité à tous une bonne poursuite de leurs activités.